

Le Lien Hebdomadaire du ROTARY CLUB EVRY-CORBEIL

www.rotaryclub-evrycorbeil.org – Identifiant et mot de passe membre : rotary
Facebook : Rotary EC

Adresse : Hôtel NOVOTEL d'Evry – 3 rue de la Mare Neuve 91080 COURCOURONNES

Président : Raymond GEORGES

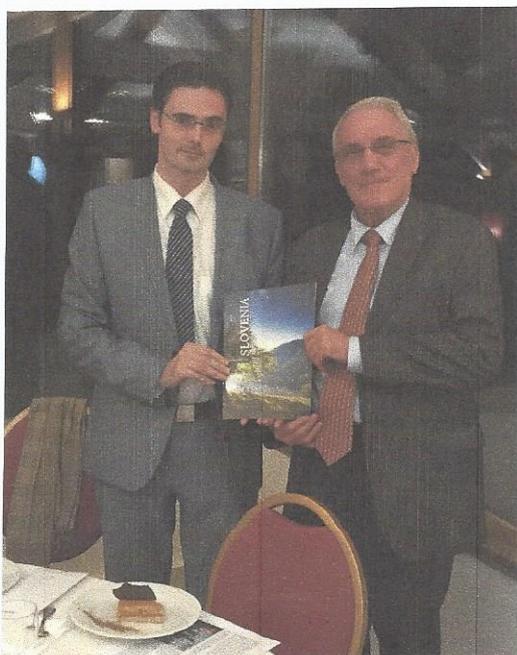
2016/2017 - N° 38

Mardi 18 avril 2017

Chers amis,

Notre Président a ouvert ce dîner avec conjoints qui se déroulait à l'hôtellerie de Varennes à VARENNES JARCY, en souhaitant la bienvenue à notre conférencier du jour, Monsieur Alexandre HEGO DEVEZA-BARRAU, Consul Honoraire de Slovénie à Toulouse, invité par notre ami Pierre COUSTURIE lequel était également notre hôte pour la soirée.

Pierre nous a présenté son invité qui est âgé de 39 ans et est néanmoins déjà riche d'une grande carrière puisqu'il est doctorant chercheur et enseignant en droit à l'Université de Toulouse, avocat et consul honoraire de la République de Slovénie.



Ce dernier a commencé sa conférence en situant la Slovénie tant du point de vue géographique qu'historique, économique et politique.

La République de Slovénie est un pays d'Europe centrale qui est membre de l'Union Européenne, de l'OCDE, de l'OMC et de l'OTAN.

Elle est bordée par la mer Adriatique, l'Italie, l'Autriche, la Hongrie et la Croatie. Sa capitale est Ljubljana.

La population de la Slovénie dépasse légèrement les 2 millions d'habitants pour un territoire dont la superficie s'élève à 20 273 km².

Au XX^e siècle, elle a fait partie de la Yougoslavie avant d'obtenir son indépendance le 25 juin 1991. Elle est devenue membre de l'Union européenne le 1^{er} mai 2004 et a rejoint la zone euro, puis l'espace Schengen en 2007.

Elle est devenue membre de l'OTAN depuis le 29 mars 2004.

On retrouve la racine du nom de la Slovénie dans la contraction du mot slave (*slovanska*) et celui de Vénète.

La Slovénie est parfois surnommée la Suisse des Balkans ou la Suisse d'Europe du sud du fait de son relief montagneux.

Le territoire de l'actuelle Slovénie commence à partir du IX^e siècle à passer de main en main au gré des invasions des puissances voisines, qu'il s'agisse de la Bavière, de la République de Venise, ou des Habsbourgs. Les Slovènes restent sous la domination de ces derniers à partir du XIV^e siècle et jusqu'en 1918, sans réel statut juridique mais avec toutefois une représentation à Vienne.

La région subit successivement l'influence de la Réforme au XVI^e siècle, puis de la Contre-Réforme sous le règne de l'Archiduc Ferdinand d'Autriche au début du XVII^e siècle. Tandis que les élites se germanisent, la population paysanne demeure largement à l'écart de ces transformations. Des intellectuels codifient le slovène en une langue littéraire au XIX^e siècle, après que Napoléon Bonaparte ait imposé l'usage du slovène dans la région géographique actuelle de la Slovénie.

La capitale, Ljubljana (300 000 habitants) est une ville de penseurs, d'artistes et de grands littéraires, qui est notamment dotée de musées, de bibliothèques, de galeries, de théâtres et d'un opéra. Elle dispose de l'une des deux universités du pays, la seconde étant située à Maribor (100 000 habitants).

La Slovénie possède un PIB par habitant (26 000 USD/hab) plus élevé que les autres pays d'Europe centrale et elle est devenue en 2004 le premier pays en transition d'une économie planifiée vers une économie de marché à passer du statut de pays emprunteur à partenaire excédentaire à la Banque mondiale.

Le pays possède une main-d'œuvre de très bon niveau, un emplacement géographique stratégique et des infrastructures de bonne qualité qui ont permis le développement de l'économie slovène laquelle se caractérise :

- Par un secteur agricole qui a décliné, pour atteindre seulement 2,3% du PIB en 2016 (contre 4,2% en 1995) ;

- Par un secteur industriel qui représente environ un tiers du PIB (33,6%). Historiquement, les industries dominantes en Slovénie ont été la sylviculture, le textile et l'industrie métallurgique. Toutefois, depuis les années 80, les industries mécaniques (automobile, machines-outils) et les industries à forte valeur ajoutée (électronique, pharmacie et produits chimiques) se sont beaucoup développées.

- Par un secteur des services qui reste le secteur principal de l'économie slovène. Il représentait 64,1% du PIB en 2016 et a connu une forte croissance au cours des dix dernières années, notamment dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, des services financiers et commerciaux ainsi que dans la distribution. Le secteur du tourisme est très dynamique et connaît un développement rapide.

Du point de vue politique, le Président de la République est le chef de l'Etat, il est élu au suffrage universel pour cinq ans. Il est aussi le commandant en chef de l'armée, mais son rôle est avant tout cérémoniel. Les élections présidentielles devraient avoir lieu en décembre 2017 au terme du mandat du président en exercice, Monsieur Borut Pahor.

A la suite des élections parlementaires (chambre basse), le leader du parti ou de la coalition majoritaire est habituellement nommé Premier Ministre par le président. Il est élu par le parlement pour un mandat de quatre ans. Le Premier Ministre est le chef du gouvernement. Il détient le pouvoir exécutif qui comprend l'exécution de la loi et la direction des affaires courantes du pays. Il nomme les ministres qui doivent ensuite être élus par l'assemblée nationale.

Le pouvoir législatif est bicaméral.

Le parlement est constitué :

- De l'Assemblée Nationale (chambre basse), qui compte 90 membres dont 88 sont élus lors d'une élection à la proportionnelle et deux sont élus par les minorités ethniques. Le mandat des députés est de quatre ans.
- Du Conseil National (chambre haute comptant 40 sièges) dont les membres sont élus indirectement (ils représentent les intérêts locaux, sociaux, économiques et professionnels) pour un mandat de cinq ans.

L'Assemblée Nationale est le plus grand centre du pouvoir du pays. La branche de l'exécutif est directement ou indirectement dépendante du soutien de l'Assemblée Nationale qui s'exprime souvent sous la forme d'un vote de confiance.

La Slovénie est une république parlementaire au système politique multipartiste dont le gouvernement au pouvoir depuis juin 2015 est issu d'une coalition de centre-gauche (avec toutes les réserves que de telles comparaisons peuvent appeler).

En conclusion, le Président remercia notre brillant conférencier ainsi que notre ami Pierre COUSTURIE pour la qualité de son accueil ainsi que celle des plats qui ont été servis, puis avisant une convive somnolente, il ajouta « ne lui fait pas goûter ton marc, elle dort ».

Calendrier :

- Mardi 25 avril 2017 : 19h apéritif puis Conférence de M.LETERME : « La formation des apprentis »
- du Jeudi 27 avril au Dimanche 30 avril 2017 : Voyage œnologique en Alsace.
- Mardi 2 mai 2017 : 19h apéritif puis Conférence du Président : La vie du Club.
- Mardi 9 mai 2017 : 19h apéritif puis Conférence de M. BAUDRON sur l'écologie et la spiritualité selon la tradition indienne de l'époque Védique, invité par Yves DANO.
- Mardi 16 mai 2017 : 19h apéritif puis Conférence statutaire de Marc JARDIN
- Mardi 23 mai 2017 : 19h apéritif puis Conférence de MM. Gérard GENTILHOMME, Pierre ANGLES et Patrice CAILLARD sur l'histoire de la SNECMA.
- Mardi 30 mai 2017 : en soirée célébration du soixantième anniversaire de notre Club au Polo-club de Paris.
- Mardi 6 juin 2017 : 19h apéritif puis Conférence commune de Bernard LANG et Joseph NOUVELLON sur la Révocation de l'Edit de Nantes.
- Mardi 13 juin 2017 : 19h apéritif puis Conférence du Président : La vie du Club.
- Mardi 20 juin 2017 : 19h apéritif puis Conférence de M. Pierre TAMBOURIN.
- Mardi 27 juin 2017 : soirée de passation entre le Président descendant et le Président montant.

La pensée du jour :

« Demande au ciel une bonne récolte et continue à labourer » (Proverbe Slovène)